

PROCES-
VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU LUNDI

15 JANVIER 2024

Canada
Province de Québec
MRC Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 15 janvier 2024, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 19 h 42 sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

Étaient présents :

Mmes les conseillères : France Simard
Johane Thibeault
Catherine Bolduc
Nancy Savard
Nathalie Pronovost

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

Également présents : Cathy Fontaine, agente locale
Un citoyen

A 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU 15 JANVIER 2024

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023 et des assemblées spéciales du budget du 11 décembre 2023 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Nomination Maire suppléant et vérification des factures;
- 9- Adoption rôle de taxation;
- 10- Autorisation de signer le permis d'intervention pour des travaux mineurs ou d'urgence avec le ministère des Transports;
- 11- Tournois de curling;
- 12- Vente du camping;
- 13- Affaires nouvelles;
- 14- Période de questions;
- 15- Clôture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

La séance débute à 19 heures 30.

2-01.01.2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 JANVIER 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR M. NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 15 janvier 2024 soit et est adopté tel que présenté et lu.

03-02.01.2024 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2023 ET DES ASSEMBLÉES SPÉCIALES DU BUDGET DU 11 DÉCEMBRE 2023 (AVEC EXEMPTION DE LECTURE);
IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les minutes des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du lundi 4 décembre 2023 et des assemblées spéciales du budget du 11 décembre 2023 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées;

04- 03.01.2024 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2023 : 135 946.06 \$

05- 04.01.2024 ADOPTION DES COMPTES A ENTÉRINER

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à entériner présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 35 199.54\$.

GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN DÉCEMBRE 2023 : 171 145.60 \$

Je, soussignée, Caroline Gagnon, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie sous mon serment d'office, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.

06- RAPPORT

6-a) AQUEDUC-ÉGOUT

Au niveau de l'aqueduc et de l'égout, tout va bien.

6-b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 6 décembre 2023, les résultats ne nous indiquent aucune bactérie, ni aucun coliforme, la turbidité est de 0.4 et les tests d'eau brut ne nous indiquent aucun coliforme. En ce qui concerne les résultats du 13 décembre il n'y avait aucune bactérie, ni aucun coliforme.

Pour le 10 janvier 2024, la turbidité est de 0.5 et les nitrates et nitrites sont de 0.12.

6-c) VOIRIE MUNICIPALE

Tout va bien au niveau de la voirie, les chemins sont beaux. Des fanions devront être installés.

07- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

Le mur d'escalade va bien, nous avons 3 jeunes animatrices qui sont très bonnes et responsables. Une offre d'emploi va passer afin de trouver un nouvel animateur pour l'été.

La Corporation Falø (faisan et loisirs) a eu une réunion vendredi dernier et leurs activités ont été cédulées pour l'année à venir.

La nouvelle glissoire est maintenant en fonction. Une belle réussite. Une inauguration de celle-ci aura lieu bientôt.

08- 05.01.2024 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET D'UN VÉRIFICATEUR DES FACTURES.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que Mme Johane Thibeault soit et est nommée maire suppléante ainsi que pour vérifier les factures de la municipalité et ce pour les trois prochains mois.

09- 06.01.2024 ADOPTION RÔLE DE TAXATION 2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que le rôle de perception pour l'imposition des taxes pour l'année 2024 s'élevant à la somme de 494 031.85\$ moins un crédit MAPAQ de 21 572.93\$, soit et est approuvé tel que déposé. Le total de la base d'imposition est de 36 953 700\$.

**10-07.01.2024 RENOUELEMENT DU PERMIS D'INTERVENTION
ET ENGAGEMENT MUNICIPAL ENVERS LE MINISTÈRE DES
TRANSPORTS.**

ATTENDU QUE la Municipalité doit, durant les travaux sur les routes appartenant au réseau du MTQ, respecter les normes de signalisation en vigueur pour les travaux routiers et maintenir la circulation;

ATTENDU QUE les travaux devront être exécutés en prenant compte des clauses générales incluses dans le permis d'intervention no : 6808-23-1020 du Ministère des Transports valide jusqu'en février 2026;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEAULT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas renouvelle le permis d'intervention avec le ministère des Transports, s'engage à respecter les clauses faisant partie intégrante de celui-ci et autorise la directrice générale à signer cet engagement pour et au nom de la Municipalité.

11- 08.01.2024 TOURNOI DE CURLING.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Qu'un montant de 300\$ soit réservé afin de former une équipe et participer au tournoi de curling au nom de notre municipalité.

12- 09.01.2024 VENTE DU TERRAIN DE CAMPING.

ATTENDU QUE notre municipalité désire vendre son terrain de camping situé au Lac Éden;

ATTENDU QUE le terrain du camping est sous bail avec la MRC de Maria-Chapdelaine;

ATTENDU QUE la municipalité désire demander un transfert de ses droits au profit du nouveau propriétaire soit M. Daniel Leblanc (9339-2363 QC Inc.);

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas accepte de vendre son terrain de camping matricule (0539-11-1548, cadastre 5 973 757) à M. Daniel Leblanc (9339-2363 QC Inc.) avec tous les bâtiments qui sont dessus au coût de 185 000\$;

QUE la plage soit exclue de cette vente et demeure publique;

QUE Mme Caroline Gagnon, directrice-générale et M. Mario Biron, Maire soient autorisés à signer tout document concernant cette vente.

13- AFFAIRES NOUVELLES.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question

15- 10.01.2024 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHEIRNE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

Que la séance soit et est levée à 19 h 42.

Adopté à la séance du 5 février 2024

.....
Je, Mario Biron, atteste que la signature
du présent procès-verbal équivaut à la signature
par moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du code municipal.

.....
Caroline Gagnon, D.-G. et gref.-trés.